

Lorsque Mgr Verde, secrétaire des Rites, eut, d'une voix accentuée, lu le texte des deux importants décrets, et que Mgr Virili, postulateur de la cause de la bienheureuse Marguerite-Marie, et Mgr Riordan, recteur du collège irlandais, postulateur de la cause du vénérable Plumkett, eurent lu au Saint-Père des adresses de remerciements, Benoît XV prononça un important discours où il dégagait les hautes leçons de vie chrétienne impliquées pour les catholiques du monde entier dans ce double acte du Saint-Siège. Mais, n'oubliant pas la joie légitime que causera, en France, l'annonce de la canonisation désormais assurée de la bienheureuse Marguerite-Marie et, parmi les Irlandais, la glorification du vénérable Plumkett, il ajouta :

“ Nous remercions le Seigneur de nous avoir mis en mesure de donner aujourd'hui une nouvelle preuve de notre bienveillance à la nation française, dont Marguerite-Marie Alacoque est une gloire resplendissante et dont elle sera une protectrice pleine d'amour ; nous le remercions de nous avoir ménagé cette occasion d'attester la gratitude de notre âme au peuple irlandais, qui fut toujours un énergique défenseur de l'Eglise catholique ; et nous ne professons pas envers Dieu une moindre reconnaissance pour nous avoir procuré un moyen de signaler à l'estime publique et l'institut religieux, en qui réside toujours vivant l'esprit de saint François de Sales, et le collège de notre ville de Rome qui a mérité d'insérer, dans la page la plus belle de son histoire, la formation d'Olivier Plumkett non seulement à la sainteté du prêtre et de l'évêque mais encore à l'héroïsme du martyr. ”

De la prochaine canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie, le pontife tira des raisons pour les âmes ferventes de coopérer, avec un zèle redoublé, à la diffusion du culte du Sacré Coeur et, constatant l'écho qu'avaient eu dans le monde entier les pressantes recommandations qu'il avait faites lors